

# ArtViatic : nouvelle plateforme d'achat et de vente d'oeuvres d'art en ligne

Adrien Poirier, publié le 26/10/2012 à 18:00

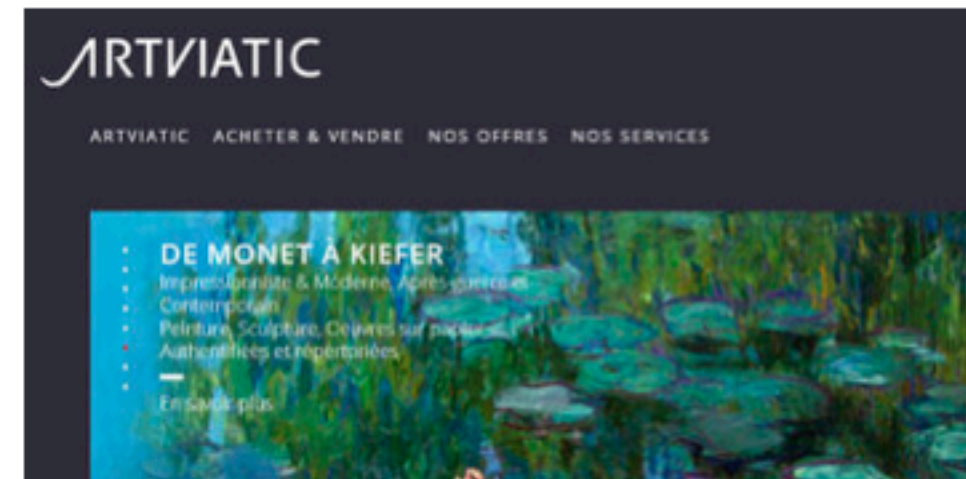
ArtViatic est une plateforme internationale en ligne de vente et d'achat d'oeuvres d'art de gré à gré. Elle s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux institutions. Le site met en relation les professionnels du marché de l'art et les amateurs qui peuvent négocier en direct, sans intermédiaire et de manière sécurisée, l'achat et la vente d'oeuvres d'art.

✓ Recommander 15    Tweeter 4    +1 0    Share 8       0    A<sup>-</sup> A<sup>+</sup>

Notre Avis : \*\*\*\* Très bon\*\*\* **Bon\*\*** Moyen \*  
Mauvais

## Plus d'infos

- [Un Fra Angelico en vente à Marseille](#)
- [Le blog Robin des Arts](#)



Copie d'écran du site Artviatic

ArtViatic est une plateforme internationale en ligne de vente et d'achat d'oeuvres d'art de gré à gré. S'adressant aussi bien aux particuliers (collectionneurs privés, marchands, artistes, galeristes) qu'aux institutions, le site met en relation les professionnels du marché de l'art et les amateurs qui peuvent négocier en direct, sans intermédiaire et de manière sécurisée, l'achat et la vente d'oeuvres d'art.

Le système est réservé aux oeuvres d'art impressionnistes, modernes et contemporaines

évaluées à 150 000 euros ou plus, et figurant au catalogue raisonné de l'artiste, ou accompagnées d'un certificat d'authenticité. ArtViatic n'est ouvert qu'aux peintures, sculptures et oeuvre sur papier.

Pour accéder au catalogue d'ArtViatic, il faut choisir entre deux formules d'abonnement. L'offre Premium (3 500 euros TTC) offre aux utilisateurs la possibilité d'être acheteur et vendeur, et de profiter des services d'ArtViatic pendant un an. L'offre First Access (500 euros TTC) permet simplement de mettre en vente une oeuvre pendant 4 mois.

A ces frais fixes il faut ajouter un système de commissions partagées équitablement entre l'acheteur et le vendeur, et dont le montant figure parmi les plus faibles du marché : 3 % pour l'acheteur, 3 % pour le vendeur. La sécurité et la confidentialité sont également au centre de la démarche entreprise par Antoine Van de Beuque, président fondateur d'ArtViatic, qui a lancé la plateforme il y a plus d'un mois. La sécurisation, impérative à l'heure du Web 2.0, est assurée à l'aide des dernières méthodes de cryptage (système 3 D Secure) et d'un compte séquestre qui garantit les transactions.

La soumission d'une oeuvre d'art au site passe par une phase d'approbation au cours de laquelle ArtViatic vérifie la véracité des informations transmises, avec l'aide d'Interpol, Art Loss Register et Tracfin, bases de données répertoriant les oeuvres d'art volées. A la

demande du propriétaire, la société peut se charger de faire authentifier l'oeuvre. Dans ce cas, elle s'adressera à l'expert référent de l'artiste. Mais le pendant de ce mécanisme de vérification quasi-indéfectible réside dans l'absence de responsabilité de la société, contre qui l'acheteur ne saurait se retourner en cas de défaillance dans l'authentification d'une oeuvre. Seul un recours contre le vendeur sera possible.

Au terme de la phase d'approbation, si l'oeuvre est acceptée, elle reste en ligne pendant quatre mois. Un refus à l'issue d'une telle phase n'engendre aucun frais pour le client. L'oeuvre disparaît du site après la période de quatre mois ou dès lors que les deux parties se sont mis d'accord sur la chose et sur le prix. Chaque oeuvre d'art est toujours accompagnée d'un prix : celui-ci peut être une valeur fixe ou une fourchette. L'identité des parties est gardée secrète jusqu'à l'acceptation de l'acheteur, le vendeur ne pouvant valider qu'un acheteur à la fois.

Il est possible de voir l'oeuvre accompagnée d'un expert de son choix dans sept villes à travers le monde (Paris, Genève, Londres, New York, Hong Kong), avant de finaliser la vente.

### **Caractéristiques :**

Plateforme d'achat et de vente d'oeuvres d'art en ligne ; Mise en relation du vendeur et de l'acheteur ; Montant minimum : 150 000 euros ;

Oeuvres acceptées : peintures, sculptures et oeuvres sur papier, du courant impressionniste, moderne ou contemporain ; Choix entre deux abonnements : 3 500 euros (acheteur et vendeur) ou 500 euros (vendeur unique) ; Phase d'approbation garantissant la sécurité et la traçabilité des transactions.

### **Les plus :**

Commissions partagées entre le vendeur et l'acheteur, parmi les plus faibles du marché : 3 % ; Compte séquestre qui garantit la sécurité des transactions ; Possibilité de voir l'oeuvre avec l'expert de son choix, dans sept villes du monde.

### **Les moins :**

L'absence de responsabilité de la plateforme en cas de défaut d'authenticité d'une oeuvre est un inconvénient à ne pas négliger ; En cas de souscription d'un compte vendeur unique, l'utilisateur ne dispose que d'un délai de 4 mois pour effectuer la transaction.